

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

DÉCLARATION DU BUREAU DU COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR  
L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

Communiqué de presse

Le Bureau appelle Trinité-et-Tobago à envisager de reconnaître l'État de Palestine

23 avril 2024

Le Bureau du Comité de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien s'est rendu à Trinité-et-Tobago du 22 au 23 avril 2024 pour défendre les droits des Palestiniens et a encouragé le gouvernement à envisager de reconnaître l'État de Palestine.

Au cours de la visite, le Bureau a consulté le Ministre des Affaires étrangères et de la CARICOM et a visité l'Académie diplomatique de l'Université de Trinité-et-Tobago, ainsi que la Ligue islamique de Trinité-et-Tobago. Les discussions ont porté sur la situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et sur la crise humanitaire à Gaza. Les interlocuteurs ont exprimé un large soutien à un cessez-le-feu immédiat à Gaza, à un accès sans entrave de l'aide humanitaire, à un soutien à l'UNRWA et à la promotion d'une solution à deux États.

Le Bureau a salué l'étendue de la compréhension et de la sensibilisation à Trinité-et-Tobago envers la situation à Gaza, et a souligné l'importance de soutenir le peuple palestinien, notamment en établissant des relations diplomatiques complètes avec l'État de Palestine.

Le Bureau réitère son appel urgent en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza, de la fin du déplacement forcé des Palestiniens et d'un accès sans entrave à l'aide humanitaire.

\*\*\*\*\*

Suivez le Comité des droits palestiniens :



<https://www.un.org/unispal/>